

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1 Date de révision: 03/06/2024 Numéro de la FDS: 11310902-00002 Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Signature Xtra Stressgard

Code du produit : Article/SKU: 85323873 UVP: 81691088 Specification: 102000029598

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : 2022 Environmental Science CA Inc.

Adresse : 137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111  
Kitchener, Canada ON N2G 4X8

Téléphone : 1-800-331-2867

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide  
Produit phytosanitaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Irritation oculaire : Catégorie 2B

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H320 Provoque une irritation des yeux.  
H360D Peut nuire au fœtus.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1 Date de révision: 03/06/2024 Numéro de la FDS: 11310902-00002 Date de dernière parution: 12/14/2023 Date de la première parution: 12/14/2023

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Granulés dispersibles dans l'eau (WG)

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Fosétyl-aluminium	Triphosphonate d'aluminium et de triéthyle	39148-24-8	$\geq 60 - < 80$ *
2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium	Diisopropyl-naphtalènesulfonate de sodium	1322-93-6	$\geq 5 - < 10$ *
Acide formique	Acide méthanoïque	64-18-6	$\geq 1 - < 2$ *
N-Méthyl-2-pyrrolidone	1-méthylpyrrolidone	872-50-4	$\geq 0.1 - < 1$ *

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

- 
- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Les symptômes suivants peuvent survenir :  
Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.  
Provoque une irritation des yeux.  
Peut nuire au fœtus.  
Ce produit n'est pas un inhibiteur de la cholinestérase.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique n'est disponible.  
Traiter de façon symptomatique.  
Un lavage gastrique n'est normalement pas nécessaire. Cependant, si une quantité importante (plus d'une bouchée) a été ingérée, administrer du charbon activé et du sulfate de sodium.  
Un traitement de soutien et symptomatique approprié, tel qu'indiqué par l'état du patient, est recommandé.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

---

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes de phosphore  
Oxydes métalliques  
oxydes de soufre  
Composés chlorés  
Oxydes d'azote (NOx)
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.  
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.  
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.
- 

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1      Date de révision: 03/06/2024      Numéro de la FDS: 11310902-00002      Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Ne pas avaler.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Garder sous clef.  
Garder hermétiquement fermé.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Substances et mélanges auto-réactifs  
Peroxydes organiques  
Produits explosifs  
Gaz
- Température d'entreposage recommandée : 0 - 35 °C

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Fosétyl-aluminium	39148-24-8	TWA	2 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	CA AB OEL
		VEMP (poussière respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
Acide formique	64-18-6	TWA	5 ppm 9.4 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	10 ppm 19 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	5 ppm	CA BC OEL
		STEL	10 ppm	CA BC OEL
		VEMP	5 ppm 9.4 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	10 ppm 19 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1 Date de révision: 03/06/2024 Numéro de la FDS: 11310902-00002 Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

		TWA	5 ppm	ACGIH
		STEL	10 ppm	ACGIH
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	LMPT	400 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL

### Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	5-hydroxy-N-méthyl-2-pyrrolidone	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	100 mg/l	ACGIH BEI

**Mesures d'ordre technique** : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

#### Protection des mains

Matériau : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : > 480 min  
Épaisseur du gant : > 0.4 mm  
Indice de protection : Classe 6

Remarques : Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.  
Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

- mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : granules
- Couleur : vert
- Odeur : acide, légère
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : 3.1 - 5.0 (23 °C)  
Concentration: 10 %
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Sans objet
- Taux d'évaporation : Sans objet
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme risque d'inflammabilité
- Auto-allumage : Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, A.16  
La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un auto-chauffant.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1 Date de révision: 03/06/2024 Numéro de la FDS: 11310902-00002 Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Sans objet
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Sans objet
Pression de vapeur	:	Sans objet
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	705 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité	:	
Solubilité dans l'eau	:	dispersable
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, A.14
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Classe d'explosivité des poussières	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dan-	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1      Date de révision: 03/06/2024      Numéro de la FDS: 11310902-00002      Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

gereuses

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants forts  
Acides forts et bases fortes  
  
Oxydants

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.22 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

#### Composants:

##### **Fosétyl-aluminium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Lapin): 2,680 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.11 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

##### **2-Propanol, produits de réaction avec naphtalène, sulfoné, sels de sodium :**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 453 - 1,368 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 1.09 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1      Date de révision: 03/06/2024      Numéro de la FDS: 11310902-00002      Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle): > 2,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Acide formique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 730 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 7.85 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,150 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Produit:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Composants:

#### 2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium :

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Acide formique:

Résultat : Corrosif après 3 minutes ou moins d'exposition  
Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Résultat : Irritation de la peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1 Date de révision: 03/06/2024 Numéro de la FDS: 11310902-00002 Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une irritation des yeux.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : De l'irritation des yeux réversible à en dedans de 7 jours

#### **Composants:**

##### **Fosétyl-aluminium:**

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

##### **2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium :**

Espèce : Lapin  
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

##### **Acide formique:**

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Remarques : Basé sur la corrosivité pour la peau.

##### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Espèce : Lapin  
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif

#### **Composants:**

##### **Acide formique:**

Type d'essai : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif

##### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### **2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium :**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

#### **Acide formique:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test létal récessif lié au sexe chez *Drosophila melanogaster* (in vivo)  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 477 de l'OECD  
Résultat: négatif

#### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1      Date de révision: 03/06/2024      Numéro de la FDS: 11310902-00002      Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)  
Espèce: Hamster  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 475 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Fosétyl-aluminium:**

Espèce : Chien  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

#### **Acide formique:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 104 semaines  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

Espèce : Rat  
Voie d'application : inhalation ( vapeurs )  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

### **Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire au fœtus.

### **Composants:**

#### **Fosétyl-aluminium:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur quatre générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1      Date de révision: 03/06/2024      Numéro de la FDS: 11310902-00002      Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

### **2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium :**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **Acide formique:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: positif

Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1      Date de révision: 03/06/2024      Numéro de la FDS: 11310902-00002      Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: positif

Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction : Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la  
- Évaluation base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

### STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

#### **2-Propanol, produits de réaction avec naphtalène, sulfoné, sels de sodium :**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

#### **2-Propanol, produits de réaction avec naphtalène, sulfoné, sels de sodium :**

Évaluation : Aucun effet significatif n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/jour ou moins.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

#### **Fosétyl-aluminium:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 500 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat  
NOAEL : 1,050 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 28 jours

#### **2-Propanol, produits de réaction avec naphtalène, sulfoné, sels de sodium :**

Espèce : Rat  
NOAEL : 100 mg/kg  
LOAEL : 300 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1 Date de révision: 03/06/2024 Numéro de la FDS: 11310902-00002 Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

---

Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 36 - 52 jours  
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Espèce : Rat  
NOAEL : 0.004 mg/l  
LOAEL : 0.01 mg/l  
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

### Acide formique:

Espèce : Rat  
NOAEL : 400 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 52 Sem.  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 169 mg/kg  
LOAEL : 433 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

Espèce : Rat  
NOAEL : 0.5 mg/l  
LOAEL : 1 mg/l  
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)  
Durée d'exposition : 96 jours  
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

Espèce : Lapin  
NOAEL : 826 mg/kg  
LOAEL : 1,653 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 20 jours

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Évaluation de l'exposition humaine

#### Composants:

#### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Contact avec la peau : Symptômes: Irritation de la peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version 1.1 Date de révision: 03/06/2024 Numéro de la FDS: 11310902-00002 Date de dernière parution: 12/14/2023  
Date de la première parution: 12/14/2023

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Produit:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 43.50 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

##### Composants:

##### **Fosétyl-aluminium:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 122 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 29.6 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2.715 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): >= 100 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 215 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 17 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr

##### **Évaluation écotoxicologique**

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité

##### **2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium :**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 12.5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (boue activée): 0.16 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Acide formique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 130 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 365 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1,240 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 295 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : NOEC: 72 mg/l  
Durée d'exposition: 13 jr

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 600.5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 92.6 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 12.5 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 600 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: ISO 8192

### Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium:**

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 29 jr  
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

##### **Acide formique:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301C de l'OECD

##### **N-Méthyl-2-pyrrolidone:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 73 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301C de l'OECD

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### **Fosétyl-aluminium:**

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -2.11

##### **2-Propanol, produits de réaction avec naphthalène, sulfoné, sels de sodium:**

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.27

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

---

octanol/eau)

### Acide formique:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -2.1

### N-Méthyl-2-pyrrolidone:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.46  
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Il est préférable d'utiliser tout le produit conformément aux instructions de l'étiquette. S'il est nécessaire de jeter le produit inutilisé, veuillez suivre les instructions sur l'étiquette du contenant et les directives locales applicables.  
Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Suivre les conseils sur l'étiquette et/ou la notice du produit. Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Substance active : 60 %  
Fosétyl-aluminium

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme  
CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)  
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observa-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Signature Xtra Stressgard

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/14/2023
1.1	03/06/2024	11310902-00002	Date de la première parution: 12/14/2023

---

ble du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 03/06/2024  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F